

RECOMMANDATIONS SUR LA LUTTE CONTRE L'INTIMIDATION

Présentation au Ministère de la Famille

Le 25 novembre 2014

à cœur d'homme
Réseau d'aide aux hommes pour une société sans violence

Introduction

L'intimidation est devenue une préoccupation majeure dans l'actualité. En effet, depuis quelques années elle fait l'objet d'une grande couverture dans les médias, et préoccupe grandement de nombreux parents, jeunes et intervenants. Or, ce phénomène a longtemps été ignoré. Il existe très peu de recherches sur cette problématique et les moyens mis en place pour lutter contre l'intimidation sont encore insuffisants. Un des éléments importants pour assurer l'efficacité de la lutte contre l'intimidation, serait de s'accorder sur une définition commune afin de comprendre de quel phénomène il s'agit. L'intimidation est souvent banalisée et il existe une certaine confusion entre la violence et l'intimidation. En effet, certaines caractéristiques de l'intimidation se retrouvent dans les comportements violents : le caractère répétitif, l'abus de pouvoir... Le constat demeure que la violence et l'intimidation sont deux notions intimement liées. Dans ce sens, les actions que mènent **à cœur d'homme - Réseau d'aide aux hommes pour une société sans violence** ont pour but de contrer les phénomènes de violence et d'intimidation. En effet, nous sommes une Association incontournable dans ce domaine, car l'intimidation est une problématique que l'on retrouve beaucoup chez les hommes qui ont des comportements violents. Dans notre travail auprès des hommes, nous sommes confrontés régulièrement à des gestes dans lesquelles l'intimidation peut s'opérer :

Dans le cadre de la relation de couple, à travers le rapport de pouvoir que l'homme peut exercer, mais aussi la relation parent-enfants, dans laquelle, les jeunes se trouvent exposés à la violence dans leur milieu familial, avec le risque de transfert intergénérationnel de cette violence chez ces jeunes.

Plusieurs de nos organismes membres ont développé, ces dernières années, des programmes novateurs et des actions pour lutter contre la violence et l'intimidation.

Comme le ministère de la Famille l'a mentionné, à juste titre, le futur plan d'action doit être « un plan de société, parce que cette lutte le gouvernement ne peut la faire seul ».

C'est dans cette perspective qu'**à cœur d'homme** souhaite contribuer à l'analyse de la situation. C'est également, en ce sens, que nous formulerons un certain nombre de propositions d'actions.

Présentation du réseau à cœur d'homme

L'association **à cœur d'homme – Réseau d'aide aux hommes pour une société sans violence** est un organisme communautaire autonome, fondé en 1987, qui a pour mission d'agir comme ambassadeur de ses organismes membres afin de promouvoir, au niveau sociopolitique, un réseau œuvrant en transformation sociale visant des rapports égalitaires et sans violence. **à cœur d'homme** regroupe 29 organismes reconnus au Québec en matière d'aide aux hommes ayant des comportements violents (la liste des membres est jointe à l'annexe I).

Dans le cadre de sa mission, l'Association fait la promotion, auprès des divers partenaires politiques, institutionnels et communautaires, des organismes communautaires autonomes qui interviennent auprès des hommes ayant des comportements violents en contexte conjugal et

familial, afin de les aider à améliorer leur qualité de vie et de contribuer à assurer la sécurité de leurs proches, autant que d'eux-mêmes. L'Association œuvre également à la reconnaissance des besoins des organismes, afin qu'ils disposent des ressources nécessaires à la réalisation de leur mission, à travers laquelle, ils rejoignent plus de 4000 hommes par année.

Activités des organismes

À l'intérieur des réseaux locaux de services (RLS), les organismes membres jouent, de nombreux rôles :

- Accueil des hommes ayant des comportements violents;
- Analyse des besoins (y compris de la dangerosité);
- Suivi étroit de gestion de crise (lorsque nécessaire);
- Suivi individuel et de groupe, à durée variable, visant la responsabilisation et l'abandon des comportements violents;
- Référence et accompagnement vers les ressources appropriées (dans les cas de problématiques associées à la violence).

Par ailleurs, les organismes jouent aussi un rôle important dans les activités de prévention et de sensibilisation à la violence et cela inclut la prévention et la sensibilisation à l'intimidation, et ce, auprès d'une clientèle de plus de 8000 personnes variant entre 5 et 75 ans.

Nous avons développé une expertise au niveau de la formation spécialisée des partenaires en matière de violence conjugale et d'aide aux hommes. Nos organismes participent à de nombreuses instances de concertation et travaillent avec leurs partenaires, afin de réduire la tolérance sociale à l'endroit de la violence conjugale, de promouvoir des rapports égaux, et de répondre aux besoins des hommes sollicitant de l'aide. De plus, chacun des organismes a développé des activités, et une programmation qui répondent aux besoins spécifiques de son milieu. Plusieurs organismes ont ainsi développé des services s'adressant à des clientèles vivant des réalités particulières : hommes en difficulté, adolescent-e-s ayant des comportements violents, autochtones, femmes ayant des comportements violents ou hommes subissant de la violence.

Engagement et contribution

Au cours des dernières années, l'association *à cœur d'homme* a apporté une contribution diversifiée, portant sur plusieurs enjeux et ce, en collaboration avec de nombreux partenaires, que ce soit en matière de recherche¹, de concertation², de formation³ et de sensibilisation⁴. L'Association s'intéresse tout particulièrement à la pleine intégration du volet *aide aux hommes aux prises avec des comportements violents* dans les stratégies mises de l'avant, afin

¹ En particulier, avec le *Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence familiale et la violence faite aux femmes* (CRI-VIFF) et l'*équipe de recherche Masculinités et Société*.

² À la *Table des Regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles* (T.R.P.O.C.B.).

³ Formation de 40 formateurs sur les outils de prévention de l'homicide conjugal.

⁴ Campagnes nationales de sensibilisation en matière de violence conjugale.

de contrer la problématique de la violence conjugale. L'Association a également déposé un mémoire, et fait une présentation à la Commission des relations avec les citoyens, en février 2011, dans le cadre des travaux entourant le plan d'action gouvernemental pour l'égalité entre les hommes et les femmes 2011-2015. En mai 2011, l'Association présentait aussi un mémoire au Comité interministériel, en vue de l'élaboration du plan d'action en violence conjugale 2012-2017. Plus récemment, l'Association a participé au comité d'élaboration d'un mémoire portant sur les activités de prévention destinées aux hommes en matière d'homicide intrafamilial (2012).

De plus, l'association *à cœur d'homme* a réalisé certains projets d'envergure au cours des dernières années. Voici quelques exemples :

- Organisation d'une première campagne de sensibilisation s'adressant spécifiquement aux hommes en situation de violence conjugale (2007-2008) : «Je fais un homme de moi... je demande de l'aide»;
- Contribution, en partenariat, à la formation de plus de 300 médiateurs familiaux en matière de violence conjugale (2009-2010);
- Réalisation d'un premier colloque national portant sur le thème des enfants exposés à la violence conjugale et la transmission intergénérationnelle des comportements violents et de victimisation (2010) : «Enfants victimes... adultes de demain»;
- Contribution, en partenariat, à l'organisation du premier séminaire québécois portant sur la prévention de l'homicide conjugal (2010) : « L'homicide conjugal : s'unir pour prévenir »;
- Réalisation d'une deuxième campagne de sensibilisation s'adressant spécifiquement aux hommes en situation de violence conjugale (hiver-printemps 2011) : « Ce n'est plus comme avant »;
- Élaboration d'un guide d'intervention en matière de risque d'homicide conjugal (2009-2011);
- Élaboration d'un mémoire pour le plan d'action en matière de violence conjugale – Volet autochtone (2011);
- Élaboration d'un mémoire sur les drames intrafamiliaux, présenté devant un comité d'experts (2012);
- Diffusion de la formation « Intervenir auprès des hommes en vue de prévenir le risque de l'homicide conjugal » par nos membres aux intervenants de 1^{ère} ligne (DPJ; CSSS; centres de crise...) à travers la province de Québec (2014).

État de la situation

I. Prévenir l'intimidation

Dans le discours public de ces dernières années, l'emphase a été mise sur la notion d'intimidation, et cela a eu pour effet de créer une confusion avec la notion de violence. Pour mieux prévenir, il est important de bien identifier le phénomène de l'intimidation et la

violence qu'il engendre, afin de parvenir à différencier un simple conflit d'une situation d'intimidation. Cette confusion vient d'une définition de l'intimidation trop large.

On peut remarquer également, que le regard porté autour de l'intimidation se centre essentiellement sur le vécu en milieu scolaire. Or, l'intimidation est présente, à l'école, dans le milieu professionnel, chez les aînés, dans la relation de couple.

De plus, la prévention s'adresse majoritairement aux victimes mais peu de choses sont proposées pour les auteurs d'intimidation autres que certaines mesures à caractère plus répressives.

Il est important de souligner également le rôle important des témoins dans la présence de violence et d'intimidation. La dénonciation par les témoins est un élément clés dans la prévention de l'intimidation.

II. Intervenir efficacement

Le travail de sensibilisation et de prévention amène les personnes qui en ont besoin, à se diriger vers des services d'aide. Cela concerne autant les victimes que les auteurs. Plusieurs organismes membres d'*à cœur d'homme* ont développé des programmes de sensibilisation ou d'intervention, pour lutter contre la violence ou l'intimidation auprès d'une clientèle de jeunes, d'adolescents, d'adultes et d'aînés, allant de la présentation d'un kiosque dans une activité à des ateliers de sensibilisation donnés dans des écoles. Ce volet a rejoint l'an passé plusieurs milliers de personnes. Suite à ces programmes, des jeunes ont témoigné que cela leur avait permis de réfléchir, et de prendre conscience de la place de la violence dans leurs vies. Certains ateliers ont mis également en lumière des situations de violence ou d'intimidation, qui n'étaient pas encore connues de l'école. Parmi nos ressources, il y en a qui ont développé des programmes d'intervention en groupe auprès des jeunes qui ont des comportements violents.

Certains de nos organismes membres ont également mis en place des programmes s'adressant à une clientèle aînée, ou encore des programmes de prévention de la violence en milieu de travail. Ces programmes peuvent être adaptés à la problématique de l'intimidation. À travers nos programmes d'intervention auprès de notre clientèle adulte, nous œuvrons à lutter contre l'intimidation en contexte de violence conjugale.

Pour une intervention efficace dans le domaine de l'intimidation, il est essentiel que tous ceux qui ont le rôle d'intervenir, soient en mesure d'identifier une situation où il y a présence d'intimidation et puissent réagir efficacement. Pour la problématique de l'homicide conjugal, *à cœur d'homme* a développé en partenariat avec le CRI-VIFF⁵ un outil d'appréciation du risque et un outil de stratégies d'intervention, qui prennent en compte les facteurs de risques et les facteurs de protections. Ces outils pourraient servir de modèle, pour être adaptés à une autre problématique, telle que, l'intimidation. De plus, il est difficile de développer une expertise dans la problématique de l'intimidation en raison d'une insuffisance de travaux de recherches, de données statistiques et de moyens financiers.

⁵ Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence familiale et la violence faite aux femmes

III. Soutenir les acteurs

L'intimidation peut prendre sa source dans le contexte familial, qui est le creuset où les enfants apprennent à agir en relation, et ce qu'ils intégreront au sein du noyau familial influencera leurs relations futures. Il est donc important de sensibiliser les parents et de les soutenir.

La province de Québec bénéficie d'un grand nombre d'organismes en santé et services sociaux, mais beaucoup de ces organismes restent peu connus du grand public, et les pratiques en matière de lutte à l'intimidation ne se partagent pas entre les organismes.

Nous pouvons constater que, dans le milieu communautaire il existe un manque cruel de formations qui pourraient permettre aux acteurs d'améliorer leurs compétences, et mettre en place des mesures efficaces de luttent contre l'intimidation.

De nombreuses compressions budgétaires dans le domaine de l'éducation, ont rendu plus difficile l'accès aux écoles pour les organismes communautaire qui souhaitaient faire de la sensibilisation.

Recommandations

I. Prévenir l'intimidation

- Travailler sur une définition de l'intimidation qui met en évidence les formes de violences prédominantes lors d'un geste d'intimidation;
- Mettre en place une campagne de sensibilisation nationale sur le thème de l'intimidation;
- Développer des pratiques d'intervention auprès des auteurs d'intimidation sur le modèle, de ce qui se fait, en violence conjugal auprès des hommes ayant des comportements violents; un travail d'intervention auprès de ces auteurs permettra d'aller plus loin qu'un discours axé uniquement sur la responsabilisation. Même si celle-ci s'avère nécessaire et fondamentale, la responsabilisation seule ne peut pas être suffisante. L'intervention permettra de mettre en place des comportements de remplacement pour l'intimidateur;
- Axer le travail d'intervention sur la résolution de conflits;
- Ne plus axer le discours uniquement sur l'intimidation mais l'ouvrir à la violence sous toutes ses formes;
- Avoir du financement pour soutenir la mise en place de programmes de sensibilisation et de prévention sur l'intimidation.

II. Intervenir efficacement

- Développer l'intervention auprès des auteurs d'intimidation, afin de les accompagner dans un processus de changement de comportement, et dans un travail de rupture de la transmission intergénérationnelle;

- Développer des outils pour savoir détecter et apprécier une situation d'intimidation⁶;
- Développer une vision multifactorielle de la problématique;
- Mieux outiller les parents et les impliquer dans les différents plans d'intervention;
- Avoir du financement adéquat pour intervenir efficacement auprès des auteurs et des victimes d'intimidation.

III. Soutenir les acteurs

- Nous recommandons de mettre en place des structures de soutien aux parents. *à cœur d'homme* effectue un travail dans ce sens, à travers la mise en place des groupes de pères qui permettent d'aborder plus spécifiquement l'intimidation en lien avec des comportements violents envers leurs enfants;
- Mettre en place une plateforme web regroupant tous les acteurs œuvrant dans la problématique de l'intimidation avec un service d'intervention en ligne;
- Favoriser le transfert de connaissances et d'expertises entre les différents acteurs, ce qui permettrait de bonifier les pratiques à travers un travail de concertation;
- Depuis l'adoption de la loi 56, chaque établissement scolaire doit mettre en place un plan d'intervention en matière de lutte contre l'intimidation. Nous constatons actuellement que les efforts de lutte contre l'intimidation sont principalement faits auprès des jeunes et des milieux scolaires. Nous recommandons de mettre en place des formations dans tous les milieux et dans toutes les sphères de la société;
- Nous recommandons que l'expertise des organismes communautaires en matière d'intimidation soit reconnue et accessible dans les établissements scolaire.

Conclusion

L'intimidation est un enjeu de société dont les conséquences sont graves et multiples sur le plan social, économique et humain. Si on ne met pas l'accent sur la sensibilisation et la prévention au niveau des comportements, paroles, actes ou gestes, l'intimidation continuera à s'étendre et se diversifier à travers différentes formes : le harcèlement sexuel dans le milieu de travail, la violence dans les fréquentations amoureuse, la violence envers les enfants ou envers les aînés.

à cœur d'homme et ses organismes membres appuient la démarche du gouvernement qui s'attaque à cette problématique. En effet, la lutte contre l'intimidation est en lien avec notre mission qui est d'œuvrer pour des rapports égaux et sans violence.

L'élaboration d'un plan d'action de lutte contre l'intimidation, représente une occasion privilégiée de mettre en commun l'expertise de tous les acteurs de la société québécoise, pour établir un diagnostic, procéder à l'analyse et cibler les meilleures stratégies d'intervention pour enrayer ce fléau.

⁶ Voir notre site http://www.aceurdhomme.com/sites/default/files/appreciation_du_risque.pdf et http://www.aceurdhomme.com/sites/default/files/outil_strategies_dintervention.pdf les outils développés par à cœur d'homme et le CRI-VIFF pour lutter contre l'homicide conjugal

ANNEXE I

ORGANISMES MEMBRES 2014-2015

BAS SAINT-LAURENT

C-TA-C

158, Rue Belzile, Bureau 01
Rimouski (Québec)
G5L 3E4
418-725-2822
c-ta-c-rimouski@globetrotter.net

Trajectoires hommes du KRTB

48 Rue Témiscouata, C.P. 5
Rivière-du-Loup
G5R 2X9
418-605-0878
trajectoreshommes@hotmail.com

SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Le Cran

1230, boul. Walberg, suite 314
Dolbeau - Mistassini (Québec)
G8L 1H2
1-877-276-5802
administration@lecran.info

CAPITALE-NATIONALE

GAPI (Groupe d'aide aux personnes impulsives)

273, du Parvis
Québec (Québec)
G1K 6G7
418-529-3446
infos@legapi.com

MAURICIE-BOIS-FRANCS

Halte Drummond

152, rue Cockburn
Drummondville (Québec)
J2C 4L3
819-472-5299
haltedru@aide-internet.org

Homme Alternative

90, rue Girouard
Victoriaville (Québec)
G6P 5T5
819-357-5757
info@hommealternative.qc.ca

Accord-Mauricie

991, rue Champflour
Trois-Rivières (Québec)
G9A 1Z8
Tél. (819) 693-5264
Fax. (819) 693-6500
info@accordmauricie.com

ESTRIE

Le Seuil de l'Estrie

C.P. 1503 Succ. Place de la Cité
Sherbrooke (Québec)
J1H 5M4
819-821-2420
leseuil@abacom.com

MONTRÉAL

OPTION

1150, Saint-Joseph Est, #104
Montréal (Québec)
H2J 1L5
514-527-1657
option@cooptel.qc.ca

Pro-Gam

1453, Beaubien Est, bureau 205
Montréal (Québec)
H2G 3C6
514-270-8462
stevbel53@hotmail.com

Service d'aide aux conjoints (SAC)

10 000 rue Lajeunesse, bureau 230
Montréal (Québec)
H3L 2E1
514-384-6296
serviceaideconjoints@bellnet.ca

OUTAOUAIS**Donne-toi une chance**

1939, rue St-Louis, local 4
Gatineau (Québec)
J8T 4H5
819-205-1451
administration@donnetoiunechance.org

L'Impact-Rivière Gatineau

270, rue Notre-Dame
Maniwaki (Québec)
J9E 2J8
819-449-3077
impactriviereregatineauorg@videotron.ca

ABITIBI-TÉMISCAMINGUE**S.A.T.A.S. (Service d'aide et de traitement en apprentissage social (P.I.C.V.))**

121, rue Principale Sud, C.P. 38
Amos (Québec)
J9T 3A5
819-732-5253 Poste 15
crcatnq_lessardc@cableamos.com

CHAUDIÈRES-APPALACHES

Centre Ex-Equo

630 bld Vachon Nord
Sainte-Marie (Québec)
G6E 1M2
1-877-613-1900 #123
exequo@globetrotter.net

Entraide au masculin Côte-Sud

62, Lamartine Ouest
L'Islet (Québec)
G0R 1X0
418-247-5030
entraideaumasculin@videotron.ca

Se parler d'hommes à hommes

37, rue Notre-Dame Ouest
Thetford Mines (Québec)
G6G 1J1
1-877-335-9717
separlerdhommesahommes@hotmail.com

LANAUDIÈRE

Centre d'aide pour hommes de Lanaudière CAHo

688, boul. Manseau
Joliette (Québec)
J6E 3E6
450-756-4934
caho@caho.ca

LAURENTIDES

ACCROC

60 Boulevard des Hauteurs
Saint-Jérôme (Québec)
J7Y 1R4
450-569-7779
info@accroc.qc.ca

**PAIX (Programme d'aide et
d'intervention)**

C.P. 523

Sainte-Agathe-des-Monts (Québec)

J8C 3C6

1-819-326-1400

paix@cgcable.ca

MONTÉRÉGIE

**AVIF - Action sur la violence et
intervention familiale**

330 rue Pierre Boursier, suite 1200

Châteauguay (Québec)

J6J 4Z2

450-692-7313

avif@bellnet.ca

**L'Entraide pour Hommes de la
Vallée-du-Richelieu/Longueuil**

551, boul. Laurier, #204

Beloeil (Québec)

J3G 4J1

450-446-6225

info@ehvr.org

Maison le Passeur

71 rue de Ramezay Local 227

Sorel-Tracy (Québec)

J3P 3Z1

450-743-8403

louisep@maisonlepasseur.com

**Ressource pour hommes de la
Haute-Yamaska**

739, rue Dufferin

Granby (Québec)

J2H 2H5

450-777-6680

info@rhhy.qc.ca

Via L'anse

340, boul. du Havre, bureau 103
Salaberry-de-Valleyfield (Québec)
J6S 4S6
450 370-3200
vialanse@cogable.ca

GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA MADELEINE**Convergence**

28, 1ère rue ouest
Ste-Anne-des Monts (Québec)
G4V 2G5
Tél. (418) 763-5001
Fax. (418)763-5007
convergence4511@gmail.com

Hommes et Gars

207-350, ch. Principal
Cap-Aux-Meules (Québec)
G4T 1C9
Tél. (418) 986-1811
hommesetgars@hotmail.ca

CHARLEVOIX**SHIC de Charlevoix**

367, Saint-Étienne, Bureau 314
La Malbaie (Québec)
G5A 1M3
Tél. (418) 665-3477
shic@videotron.ca

LAVAL**CHOC (Carrefour d'Hommes en changement)**

25, Boul. Lévesque, Est
Laval, (Québec) H7G 1B3
Tél. (450)975-2462
choc@organismechoc.com